



PLF 2027 : le Gouvernement lâche les communes

Le Premier ministre vient de dévoiler la première version du budget 2027. Le constat est alarmant car les décisions qui vont s'appliquer aux collectivités vont plonger le pays dans la récession.

Dans la précipitation et une forme de panique face à la dégradation économique, le Gouvernement prend des mesures délétères sans en mesurer les conséquences sociales et économiques.

« Imposer un effort financier de 7 Mds € (y compris l'augmentation de la CNRACL) pour les collectivités locales est ahurissant. Non seulement, elles contribuent marginalement au creusement du déficit public mais surtout, elles contribuent à la création de valeur en demeurant les principaux investisseurs publics. J'ajoute que leurs dépenses de fonctionnement ne progressent que peu puisqu'elles ne dépassent pas le taux d'inflation (+1,2% de dépenses contre 2% d'inflation pour 2026). » Francisque VIGOUROUX

Parmi les mesures irresponsables, deux décisions constituent la ligne rouge que le Gouvernement a décidé de franchir.

C'est d'abord **la baisse du taux de remboursement du FCTVA**. Cette mesure est, rappelons-le, un dû puisqu'il s'agit d'un remboursement que l'État doit aux communes. C'est une nouvelle preuve de la recentralisation de l'État car il spolie les communes et leur vole une partie non négligeable de leurs recettes. Enfin, c'est un coup de grâce aux collectivités les plus dynamiques en matière d'investissement public. Attendons-nous à une chute de l'activité, à la poursuite de défaillances de PME du bâtiment et des travaux publics et à un impact sur le taux de chômage ! Enfin, **comment les collectivités vont-elles poursuivre leur travail pour préparer nos territoires au choc climatique ?**

C'est ensuite celle de **la toute nouvelle « œuvre originale » dont Bercy a le secret** : après les contrats de Cahors et le Dilico, voici **le CPEB qui va toucher de nombreuses communes et les intercommunalités**. Il va impacter les budgets de fonctionnement et s'apprête à abîmer les services publics de proximité. C'est du racket organisé et cette taxe qui ne dit pas son nom sera définitive.

Le Gouvernement scie donc la dernière branche qui tient le pays : celle des communes, acteurs économiques majeurs et gestionnaires des services publics de proximité.

Les Maires ne laisseront pas mourir les villages et les villes. Monsieur le Premier ministre, revoyez la copie !

Francisque VIGOUROUX

Maire d'Igny et Président des Maires de l'Essonne

Contact : Pauline Réfalo / Tél : 06.23.36.26.08 / Mail : prefalo@igny.fr